

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions de travail Question écrite n° 39994

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question des violences au travail. Le constat effectué par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail est alarmant. Six millions de salariés français seraient victimes de menaces, insultes, agressions physiques, voire soumis à des rixes. Cette violence ne se limite plus aux métiers à risques (policiers, agents de sécurité...) ni aux quartiers en difficulté. Elle est constante et se retrouve aujourd'hui devant n'importe quel guichet, dans les services d'urgence des hôpitaux, dans les commerces, autobus, salles de classe... C'est une véritable crise sociale qui semble s'installer explique l'ANACT. En conséquence, il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour stopper cette montée de la violence au travail qui s'installe de façon sournoise dans notre société.

Données clés

Auteur: M. Armand Jung

Circonscription: Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39994

Rubrique: Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 janvier 2000, page 270